



<http://www.sud-renault-douai.com>  
Tel : 38926

# TG 194



REJOIGNEZ  
S.U.D.

26 février 2013

## **Après vous avoir fait débrayer ils vont signer !!!**

Après cette dernière réunion du mardi 19 février, les syndicats qui sont représentatifs en central réfléchissent et consultent leurs bases (la bonne blague).

La CFE/CGC vient d'annoncer qu'elle va signer cet accord.

La CFDT parle d'un accord équilibré !!!

FO invite ses syndiqués à un sondage, comme ça il pourront dire que ce sont les adhérents et pas les responsables syndicaux qui ont pris la décision... (ni vu ni connu je t'embrouille).

### **Sur le plan national FO est contre l'accord inter-pro qui est un copier-coller le l'accord Renault. Par contre à Douai FO (bis) est prêt à signer, chercher l'erreur !!!**

Si ça n'était pas aussi grave on en rigolerait...

#### Quelles conséquences pour les salariés de Douai.

- 1) 7500 postes supprimés en France, combien à l'UGB ??1000, 1500, 2000 ??

Avec moins de personnel cet accord nous promet plus de véhicules à fabriquer, il faudra aller l'expliquer aux opérateurs sur les lignes de montage !!!

- 2) 100h de travail supplémentaires/an non payées ↓↓↓

**5 jours de RTT supprimés + rallongement du temps de travail + diminution des pauses. Là aussi il faudra l'expliquer aux opérateurs, au salariés...**

- 3) AGS 2013 à 0. Heureusement que l'entreprise a fait 1 milliard 700 millions de bénéfices, sinon on leur devrait de l'argent. Là aussi il faudra l'expliquer aux salariés...

- 4) Plafonnement des compteurs à 10 jours.

#### **Toutes ces mesures représenterons un bénéfice total de 551 millions d'euros ;**

7500 suppressions de postes →→→	400 millions d'euros
Augmentation du temps de travail →→→	65 millions d'euros
Gel des salaires en 2013 →→→	36 millions d'euros
Plafonnement des compteurs →→→	50 millions d'euros

**Et en contrepartie on obtiendra quoi →→→0+0**

-Plus question d'APLD. Un moment évoquée pour faire passer la pilule, cette allocation qui permet d'être mieux indemnisé pendant le chômage n'est plus au programme de cet accord, et pourtant du chômage on va en avoir !!!

-La direction garanti ; aucune fermeture de site et les usines engagées à 85%. D'un coup de baguette magique Carlos Ghosn va, avec sa signature doubler les ventes de Douai, c'est un champion lui. ( le pire c'est qu'ils l'ont crû).

-Elle annonce aussi 240 000 véhicules pour Douai. Même si on espère tous une remontée des commandes, comment peut-on croire qu'avec 5 véhicules haut de gamme l'usine va doubler sa production...

**5 Véhicules ou 4 et demie.**

Le cabriolet de la Mégane n'est plus dans les plans de l'UGB (direction l'Espagne)

-Scénic long et court, remplaçant de l'espace, Laguna break (très peu de commandes) et Laguna, mais quelle Laguna ???

La berline celle qui va se vendre à grande échelle sera pour l'étranger, restera la coupée pour Douai donc très peu de volume.

-En résumé ; les salariés devront faire des concessions financières et accepter encore une fois une dégradation de leurs conditions de travail.

Et pour la direction c'est tout bénéfice ; 7500 suppressions de postes, travail gratuit et AGS à 0.

**Pas de doute c'est un bon accord...**

**Pour le patron !!!**

Manifestation à DOUAI le 5mars à 10H

SUD appelle tous ceux qui refusent l'accord inter-pro à débrayer une heure minimum le 5 Mars.

-L'ensemble des sections syndicales de *Solidaires 5962, de SUD-Industrie 5962, de SUD-Rail, ainsi que les UIL Solidaires de ;*

*Douai, Valenciennes, Béthune, Lille, Arras, Boulogne, Dunkerque, Maubeuge....* appel aux rassemblements de l'ensemble des salariés le 05 mars 2013 place Barlet de Douai à 10h et à 14h30 porte de Paris de Lille à venir manifester aux cotés de la CGT, FO et de tous ceux qui refusent l'accord signé par le MEDEF, la CFDT, CFTC et CGC sur l'insécurité de l'emploi.

-Cet accord prévoit en cas de plan social des baisses de salaire et une mobilité forcée, elle prévoit plus de licenciement, plus de flexibilité, plus de CDD moins de CDI et favorise les assurances privés en promettant des mesures en trompe l'œil comme pour la mutuelle obligatoire avec un panier de soin très réduit, raccourci les délais de contestation en cas de licenciement... *une vrai casse du code du travail tel que nous le connaissons.....*

**Avec SUD agir pour ne pas subir**

